



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue de Franche Comté

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 29 septembre 2010

Présents :

Mmes BIANCHETTI Danièle, DURIF Corinne, FRACHEBOIS Chantal et PY Sylvia.

Mrs BOURGEON Michel, CERUTTI Lucien, CHOFFAT Claude, CUISENIER Michel, DEVOILLE Robert, DE BASTOS Paulo, FOSSAERT Pierre, GALMICHE Patrick, JULLEROT Vincent, LOCATELLI Jean, MARAUX Jean-Marie, MAUGAIN Pascal, MIDEY René, TOURNIER Jean-Marie et VALET Christian.

Excusés :

Mrs BOUDAUX Rémi, DEMOUGEOT Michel, DEQUAIRE Jean-Louis, ILLANA François et ILLANA Joseph.

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité Directeur

En l'absence de remarques, le Comité Directeur, à la demande du Président, valide le compte-rendu de la réunion du vendredi 4 juin 2010.

2. Compte rendu des championnats de France :

Le Président félicite les différentes équipes qui ont obtenu de bons résultats aux France 2010, notamment :

- les championnes de Ligue triplète Sylvia Py, Annick Hess et Cendrine Castenceau : 1/2 finalistes
- les champions de Ligue triplète minime : Guillemeney, Pommier et Journet : 1/8 finalistes
- les champions de Ligue triplète cadet : Verand, Pommier et Journet : 1/8 finalistes
- les équipes de Comité :
 - les jurassiens au doublette provençal : Binda Jean et Samuel : 1/4 finaliste
 - les jeunes jurassiens en triplète cadet : Bourgeon, Billey et Glab : 1/8 finaliste

Michel BOURGEON évoque deux problèmes sur le championnat de France jeunes : les repas du samedi midi très médiocres et surtout l'attitude d'un délégué chargé de l'équipe cadets : Mr Jean-François BAGNIART est parti le dimanche sans laisser les indemnités des repas du dimanche midi et dimanche soir comme cela est prévu par la Ligue. Après discussion, il est convenu que Michel BOURGEON et le Président Jean-Marie MARAUX rencontrent cette personne le 3 octobre lors du stage de détection.

Concernant les championnats de ligue, la dotation pour le tête-à-tête féminin a été oubliée. Le trésorier sera chargé d'adresser aux quatre féminines un chèque de 50€ comme cela est prévu pour les championnats non qualificatifs. Pour le championnat triplète mixte, la dotation a été quelque peu modifiée mais sans incidence particulière.

A ce titre, le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'ajout de la disposition prise en 2009 dans le cahier des charges pour ces deux championnats privés d'épreuve nationale.

Michel BOURGEON évoque le désintérêt de trop nombreux éducateurs et jeunes pour les championnats non qualificatifs ainsi que le décentrage de ces championnats.

3. Compte rendu du Conseil National des 18 et 19 septembre :

- La Fédération constate une baisse des licenciés : -1.6%. Pour La Ligue : -1.9%.

- Un colloque des éducateurs est prévu à Paris fin novembre par la fédération alors que celui sur l'arbitrage est supprimé et remplacé par des formations dans les ligues.
- Proposition de suppression de la licence temporaire qui serait remplacée par une licence faite le jour de la compétition sur geslico sans attribution de club mais simplement le CD au prix de 20.00 € mais le joueur devra présenter un certificat médical ou un médecin devra être présent sur le concours. Le joueur pourra muter gratuitement dans le club qu'il désirera en fin de saison.
- Championnats de Ligue triplete, les dates suivantes ont été validées : (3^{ème} week-end plein)
 - ⇒ 2011 : 16 et 17 avril
 - ⇒ 2012 : 21 et 22 avril
 - ⇒ 2013 : 20 et 21 avril
 - ⇒ 2014 : 19 et 20 avril
- Création d'un championnat des clubs féminin avec 4 joueuses et d'un championnat des clubs jeunes avec 4 jeunes.
- Présentation des licences à la table de marque :
 - Si le concours ou championnat est informatisé, lorsque le joueur a une licence qui ne passe pas, il est demandé de la vérifier sur la base de données fédérales dans gestion concours. Si oui, le joueur joue et sa licence est transmise au CD d'appartenance afin qu'il fasse le nécessaire pour commander un nouveau support.
 - Si le joueur a oublié sa licence, il est procédé aussi à la vérification sur la base de données mais il devra acquitter une amende de 10 € qui sera remise au CD.
- Les nationaux et régionaux :
 - pas de changement en 2011
 - En 2012, 2 types de nationaux : 1^o catégorie : 6 500 € (triplette) et 2^o catégorie 4 500 €
- Championnats de France 2011 : pas de candidature pour les jeunes.
- Coupe de France des clubs : Finale 2011 à Nyons les 24, 25 et 26 mars prochain. La FFPJP recherche 8 sites pour les 16^o et 8^o de finale qui se dérouleront les 26 et 27 février prochain.
- Arbitrage : un nouveau code d'arbitrage est en impression. Pour les France, il faudra 1 arbitre pour 8 jeux. Une tenue officielle d'arbitre a été décidée : polo blanc et noir, blouson noir et pantalon noir. Les candidatures pour l'examen d'arbitre national doivent se faire avant le 30 septembre.
- Championnat promotion triplete : il sera mis en place en 2012. Le championnat de France regroupera 64 équipes avec la répartition suivante : 1 équipe pour l'organisateur, 1 équipe par Ligue (23), soit 24 équipes, les 40 autres équipes seront réparties comme suit : 3 équipes supplémentaires pour les Ligues de 5 à 8 CD, 2 équipes pour les ligues de 4 départements, 1 équipe pour les ligues de 2 ou 3 départements.
- Classification des joueurs honneur et élite, Il s'avère qu'un pourcentage du nombre de points totaux attribués serait la meilleure formule au lieu de déterminer le nombre de points (7 en 2010). Par contre, ne serait pas attribué de points aux concours en dessous de 32 équipes et un nombre de points supérieurs serait attribué pour les régionaux et nationaux.

4. Compte rendu des commissions :

- Commission sportive : Le compte-rendu de la réunion a été transmis à l'ensemble des membres du Comité Directeur. Le responsable Jean-Marie Tournier présente la mise en place du championnat CRC en 2011. Le président de la commission commence par faire le point sur le CNC. Il a été créé en 2009 avec une division, la 3^{ème}. En 2010, il y a 2 divisions : la CNC2 constituée de 2 groupes de 8 et la

CNC3 avec 6 groupes (5 de 6 équipes et 1 de 8 équipes), soit 38 équipes. Deux équipes de notre ligue participent, ASPTT Vesoul dans le groupe A et Salins dans le groupe F. Les rencontres auront lieu en Octobre. Il y aura en 2011 3 divisions.

En CNC1 : 1 groupe de 8 avec les 4 premiers de CNC2 en 2010 dans chacun des 2 groupes.

En CNC2 : maintien des équipes classées 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} en 2010 dans les 2 groupes, soit 6 équipes.

Montée des 3 premiers dans les 6 groupes de CNC2 en 2010, soit 18 équipes ;

Soit en tout 24 équipes et 3 groupes de 8.

En CNC3 : descendent 2 équipes (le dernier des 2 groupes de CNC2 en 2010).

Maintien de 2 équipes dans les 5 groupes de 6 et 4 dans le groupe de 8, soit 14 équipes.

Montent de CRC 22 équipes, 1 par ligue.

En tout 38 équipes, comme en 2010.

Jean-Marie TOURNIER en vient maintenant à notre CRC en 2011. Il fait des propositions pour un championnat à 12 équipes suite à la réunion du 4 Juin 2010. Première option, 2 groupes de 6 ; à l'issue des 4 journées, la dernière étant double, on aurait un classement dans chaque groupe, d'où la nécessité d'organiser une journée supplémentaire pour obtenir un classement global. 2^{ème} option, 3 groupes de 4 équipes réparties en 2 divisions, dont l'une avec 1 seul groupe et seulement 3 rencontres. Jean-Marie déclare être partisan de la 2^{ème} solution, surtout si on envisageait de porter à 16 le nombre d'équipes l'année suivante. Une discussion s'engage. Il en résulte que les participants proposent de porter à 16, dès 2011, le nombre d'équipes.

Choix des 16 équipes en 2011 et répartition dans les 2 divisions.

Équipes qui descendent de CNC3 : 0, 1 ou 2 (nombre connu à l'issue du championnat 2010 en CNC3, fin Octobre).

Équipes qui se maintiennent en CRC : 6 (le 1^{er} monte en CNC3, le dernier descend en CDC).

Équipes qui montent de CDC (au moins) : 8 (les 2 premiers de CDC dans chaque département).

En cas de 2 descentes de CNC3 : on a exactement 16 équipes ; en CRC1, les 2 équipes qui descendent et les 6 qui se maintiennent.

En cas de 0 descente : on a 14 équipes, il en manque 2. On organise un barrage entre les 3èmes dans les 4 départements, notés A, B, C et D, (par exemple A contre C et B contre D) et les vainqueurs montent en CRC.

Composition de la CRC1 : les 6 équipes qui se maintiennent, il en manque 2 obtenues grâce à un barrage entre les 1ers de chaque département.

En cas de 1 descente : on a 15 équipes, il en manque 1 obtenue grâce à un double barrage entre les 3èmes de chaque département

Composition de la CRC1 : l'équipe qui descend de CNC3, les 6 qui se maintiennent en CRC, il en manque 1 obtenue grâce à un double barrage entre les 1ers de chaque département.

Évidemment, dans chaque division, on a 2 groupes de 4 et la compétition se déroule exactement comme cette année avec 3 journées et une phase finale pour un classement définitif dans chaque division.

Concernant les matchs de barrages, la date est fixée au 11 novembre 2010 à Arc les Gray. Robert DEVOILLE sera l'arbitre de la compétition.

La proposition de la commission sportive est adoptée à l'unanimité. Remerciement à Jean-Marie TOURNIER qui précise que le cahier des charges de ce nouveau CRC sera établi après la fin de l'édition 2010.

- Commission de discipline : une nouvelle fois, Claude CHOFFAT fait appel à candidatures auprès des CD 25 et le CD 90. Dans le dossier qu'il doit instruire, il regrette le rapport d'incident plutôt superficiel et la difficulté d'identification de toutes les parties (victime, responsable).

5. Préparation journée « détection - formation » du 3 octobre :

La journée de formation prévue pour les initiateurs ce dimanche 3 octobre est annulée (seulement 2 candidats inscrits). Patrick GALMICHE rappelle la demande d'autorisation obligatoire à la Fédération pour effectuer une formation d'initiateurs.

Pour la journée de détection, 15 jeunes sont convoqués, 4 d'entre eux seront retenus pour un déplacement à Strasbourg. Michel BOURGEON sera le délégué de notre Ligue. En espoirs, 2 joueurs sont

directement sélectionnés pour le même déplacement à Strasbourg. Pour le 3 octobre, la Ligue prend en charge les repas des éducateurs et joueurs.

6. Sélection inter-régionales des 9 et 10 octobre :

Les joueurs retenus suite à la détection régionale se déplaceront à Strasbourg le 10 octobre.

Il est désigné un responsable pour l'accompagnement : Michel BOURGEON

Il sera chargé du déplacement, de l'hébergement et de la restauration. Il est nécessaire de partir le samedi après-midi afin que les joueurs soient dans de bonnes conditions pour les épreuves qui se dérouleront dès le dimanche matin.

7. Approbation calendrier 2011 :

Suite aux différents changements de dates dues à des demandes fédérales et de certains comités, le calendrier des championnats 2011 est présenté par le Président.

Après discussions, le calendrier 2011 est arrêté afin que les comités puissent définir les lieux des divers championnats. Ce calendrier ne subira aucune modification en cours d'année 2011.

8. Proposition cahier des charges et règlement intérieur :

Le Président donne la parole à Paulo De Bastos pour la présentation des modifications du cahier des charges des championnats et du règlement intérieur de la Ligue. Ces modifications ont été validées par la Commission Sportive lors de sa dernière réunion.

Le Comité directeur valide les différentes modifications.

Robert DEVOILLE pose deux questions : la première concerne le forfait d'une équipe. La réponse est le non remplacement comme le stipulent les nouveaux textes fédéraux. La deuxième évoque l'éventuelle participation de jeunes (cadet par exemple) sur le championnat tripléte mixte puisqu'il n'y a pas de championnat de France donc pas de directives nationales. Après un débat vigoureux, un vote abouti à l'impossibilité pour un jeune cadet, minime, benjamin de participer à cette épreuve : 10 contre, 5 abstentions et 4 pour. Il s'agit donc d'un championnat tripléte mixte seniors.

9. Questions diverses :

- Courrier A.B.J. Lons : finale régionale des clubs à Lure. Même si ce point apparaît en questions diverses, il a été abordé beaucoup plus tôt au moment de la commission sportive. Le Président donne lecture du courrier du Président de l'A.B.J. Lons et un débat s'instaure. Plusieurs membres s'expriment et une argumentation pertinente est apportée : le calendrier du boulodrome de Lure qui ne permet pas d'autres alternatives, la date des barrages et les dispositions prises par les 7 autres équipes sont autant d'éléments qui justifient le maintien de cette date. Le Président informera ce club de cette décision.
- Journée des dirigeants (CD25) : Sochaux le 21 novembre.
- Inauguration du boulodrome régional de Mont Sous Vaudrey : Vendredi 15 octobre à 17 h. Les membres du CD de la Ligue et des CD de la Ligue sont invités ainsi que les Présidents de l'ensemble des clubs de notre Ligue. Le Président distribue des cartons d'invitation aux membres présents.
- Vincent JULLEROT a apporté une polaire, un polo et une chemisette (les trois avec écusson intégré) et informe des tarifs très attractifs. Même si la polaire n'est pas retenue, il lui est demandé de trouver un vêtement pour la pluie. Chantal FRACHEBOIS et Jean LOCATELLI ont contacté la société ERIMA. Là aussi, proposition intéressante mais le sujet sera à nouveau débattu lors de la prochaine réunion.
- Michel BOURGEON a, à de nombreuses reprises, fait part de son mécontentement face au peu d'investissement des CD envers les jeunes et cela entrave son action régionale. Il lui est répondu que

le succès de son action départementale n'est pas le reflet des nombreuses difficultés rencontrées par d'autres CD. Il reproche également l'inertie des éducateurs qui n'assument pas leurs fonctions. Pour la Ligue, Patrick GALMICHE souligne les efforts entrepris dans la formation mais aussi le mépris de certains, ne serait-ce que dans le respect des dates de retour des fiches de candidatures par exemple. Le Président encourage Michel BOURGEON à élaborer des actions qui pourront bénéficier d'aides de différentes collectivités territoriales.

- Paulo DE BASTOS demande la mise en place d'une commission textes et règlements comme cela a été approuvé lors de la réunion du bureau directeur le 23 juin. A suivre.
- Claude CHOFFAT évoque la dissonance des règlements suisses et français concernant les tenues homogènes lors de la Coupe Franco-Suisse.
- L'assemblée Générale de la Ligue : 12 décembre 2010 au CROS de Besançon.
- La prochaine réunion se déroulera le 10 novembre 2010.

La réunion se termine à 21h30.

Le Secrétaire Adjoint,



Paulo DE BASTOS